

La réforme des retraites, un double test pour le gouvernement Tsipras

Amélie Poinssot, Mediapart, 15 janvier 2016

Le gouvernement Tsipras a-t-il définitivement tourné le dos à ses ambitions de justice sociale et de relance économique ? Depuis [la signature du troisième mémorandum](#) avec les créanciers et [la mise à l'écart de son aile gauche](#), cet été, puis [sa réélection](#) en septembre, Syriza a adopté un discours plus conciliant à Bruxelles. En échange de la promesse d'un ensemble de prêts européens de 86 milliards d'euros, Athènes s'est en effet engagée à mettre en œuvre une série de mesures dans la droite ligne des politiques menées depuis 2010 : restrictions budgétaires, poursuite des privatisations, maintien de la supervision de la « Troïka » – même si elle a changé plusieurs fois de nom et si l'on parle, aujourd'hui, de « Quartet » (Commission européenne, BCE, FMI, Mécanisme européen de stabilité). Après un premier versement de 16 milliards d'euros à la fin de l'été, le cycle bien connu des Grecs depuis bientôt six ans a donc repris en ce début d'année : des prêts, oui, mais si les réformes sont bien appliquées... Et les créanciers vont les regarder à la loupe.

Parmi ces réformes, il y a le dossier clef du système des retraites. Le projet de loi hellène, dévoilé le 4 janvier, était à l'ordre du jour de l'Eurogroupe ce jeudi 14 janvier à Bruxelles. À l'issue de la réunion, Athènes a accepté officiellement la participation du Fonds monétaire international dans la supervision de ce troisième mémorandum, contrairement à ce que disait encore Alexis Tsipras en décembre dernier. Les représentants des institutions seront par ailleurs dans la capitale grecque à partir de lundi pour poursuivre l'examen sur place. Sans surprise, le projet de loi vise à dégager des économies dans le budget, à travers, notamment, une hausse des cotisations salariales et patronales.

Problème, les retraites ont déjà été largement entamées par les politiques d'austérité à l'œuvre depuis 2010 : le montant des pensions hellènes, principales ou complémentaires, a été touché dès les premières mesures – décidées à l'époque par le gouvernement socialiste de Georges Papandreou – puis a subi une dizaine de diminutions avec les socialistes puis la droite conservatrice au pouvoir entre 2010 et 2013. Aujourd'hui, le montant moyen des retraites en Grèce s'élève environ à 850 euros, contre près de 1 500 euros il y a six ans.

La réforme envisagée conformément aux attentes de Bruxelles comprend en outre la fusion des six caisses de retraites existantes : une perspective surprenante quand on sait que la plupart des pays européens possèdent des caisses de retraites distinctes en fonction des grands secteurs professionnels (agriculteurs, professions libérales, fonction publique, etc.).

Elle doit être votée par le parlement d'ici début février. Mais rien n'est acquis : la coalition gouvernementale (Syriza et souverainistes des Grecs indépendants) ne dépasse l'opposition que de trois voix à la Vouli. Responsable de cette réforme qui apparaît largement impopulaire, le ministre du travail Yorgos Katrougalos était de passage Paris ce jeudi. En avril, lorsque nous l'avions rencontré à Athènes pour faire [un premier bilan](#) de l'expérience Syriza au pouvoir, il nous avait dit : « *La pression continue de nos partenaires, qui nous demandent de nouvelles garanties chaque semaine, est très dure. Ce n'est pas facile de gouverner dans ces conditions ! (...)* Mais nous n'avons pas fait cette volte-face qu'ils attendaient de nous. » Le constat est-il toujours valable ? Entretien.

Vous nous disiez, en avril dernier, que vous n'aviez pas fait volte-face devant les exigences des créanciers. Avec la signature du troisième mémorandum, cet été, c'est pourtant ce qui est arrivé...

Yorgos Katrougalos : Non, je maintiens que nous n'avons pas fait volte-face : nous avons été conduits à un compromis forcé. Nous étions trop optimistes lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en janvier 2015. Nous voulions substituer très rapidement à l'Europe de l'austérité une autre Europe, sociale, nous voulions modifier l'équilibre des forces au niveau européen. Après le référendum de juillet, nous nous sommes retrouvés face à un dilemme très sévère : soit nous acceptions le compromis forcé, soit nous choisissions l'alternative qui conduisait à la détresse économique. Car l'économie ne peut pas fonctionner sans les banques ! Notre arme, le référendum, a été perçue comme une bombe atomique à Bruxelles. Malheureusement, la fermeture des banques provoquée par les créanciers était aussi une bombe atomique.

Aujourd'hui, nous continuons la guerre. Nous essayons de mettre en œuvre une politique de gauche dans un environnement beaucoup plus difficile. Nous devons respecter nos engagements tout en neutralisant ce qui est néolibéral dans le troisième mémorandum.

Prenons l'exemple de la réforme des retraites que vous allez faire passer devant le parlement. Qu'avez-vous réussi à sauver devant les exigences des créanciers ?

Nous avons été obligés de supprimer l'allocation à destination des retraités les plus pauvres, EKAS. Au moment des négociations, nous n'étions pas suffisamment en position de force pour nous y opposer. En revanche, dans le projet de loi que nous avons déposé le 4 janvier, nous avons prévu ce qu'il faut pour la compenser. Nous allons en effet mettre en place une pension de base, égale pour tous, de 384 euros par mois – ce qui correspond, en Grèce, au seuil de pauvreté. Ce minimum aura le même objectif qu'EKAS : protéger les personnes âgées de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Tous les retraités qui ont cotisé pendant leur vie professionnelle toucheront, en plus de ce minimum, un montant équivalent à 40 % de leur ancien salaire. Pour un salaire de 1 000 euros, cela donnera donc une retraite d'environ 740 euros (taux de remplacement : 74 %), tandis que pour un salaire de 2 000 euros, cela fera une retraite de 1 200 euros (taux de remplacement : 59 %). Notre objectif, vous le voyez, est d'harmoniser, de rationaliser le système en supprimant des allocations qui se rajoutaient les unes aux autres, mais avec un souci de justice sociale. Nous sommes dans une logique de redistribution, où les petits salaires auront les meilleurs taux de remplacement. Il n'y aura pas de diminution des pensions pour les petites retraites, mais elles seront calculées différemment.

Une réforme nationale

Pourtant, il y a eu tellement de réformes des retraites depuis 2010, et les pensions ont déjà énormément diminué. Comment se fait-il qu'il faille une nouvelle fois refonder le système ?

Jusqu'à présent, nous avons un système clientéliste, avec un taux de remplacement allant dans certains secteurs jusqu'à 120 voire 130 % des salaires ! Il y avait des caisses « nobles », comme le milieu des banques, et des secteurs beaucoup moins protégés pour tous ceux qui n'avaient pas accès au système politique : c'était le cas des salariés ordinaires rattachés à la caisse IKA. Les gouvernements précédents n'ont fait que des fusions de façade : chaque caisse conservait ses règles de calcul ; chez IKA par exemple il y a 930 types de pensions différentes ! C'était complètement irrationnel. Nous, nous voulons fusionner les caisses, avec les mêmes règles de cotisation et d'indemnisation pour tous.

Il nous faut par ailleurs réduire le coût de cette assurance vieillesse. Actuellement elle connaît un déficit de 1,8 % du PIB, soit 1,7 milliard d'euros. Mémorandum ou pas, il faut résorber ce déficit. Pour cela, au-delà de

la suppression d'EKAS qui va nous rapporter 1,1 milliard d'euros, nous allons augmenter de 1 % les cotisations patronales et de 0,5 % les cotisations salariales. Nous allons en outre instaurer un plafond de 2 200 euros pour les pensions « simples », et de 3 000 euros pour les personnes qui perçoivent plusieurs retraites.



Yorgos Katrougalos, de passage à Paris, au siège de l'OCDE jeudi 14 novembre 2016 © AP

Toutefois, nous ne pourrons faire davantage. Pour des raisons de justice sociale mais aussi pour des raisons simplement économiques. Baisser les pensions au-dessous du niveau actuel ne peut que renforcer la récession. Il ne faut pas oublier qu'avec l'explosion du chômage, les allocations chômage n'étant versées que pendant un an, les retraites aident de très nombreuses familles à s'en sortir. On estime que 52 % de familles grecques vivent avec la pension du grand-père ou de la grand-mère.

Enfin, dans le calcul des pensions de retraites, une petite partie sera indexée sur le PIB. L'idée est que le montant des indemnités fixé aujourd'hui pourra encore progresser dans les années à venir. Nos prévisions indiquent un retour à la croissance au second semestre 2016. Cette réforme est pensée pour l'avenir.

Considérez-vous que vous avez été acculés par les créanciers sur cette réforme ?

Non, c'est une réforme nationale. Ce ne sont pas les créanciers qui nous l'ont dictée. Nous avons voulu répondre à leurs exigences mais en introduisant nos mesures. Cette réforme des retraites, en définitive, est à l'image de notre stratégie : tout en respectant nos engagements, nous essayons d'avoir une orientation complètement différente de celle de nos créanciers.

Certains – c'est le cas du FMI notamment – voulaient un calcul exclusivement proportionnel de la prestation par rapport à la contribution. Ce n'est pas notre approche. Nous sommes dans une démarche redistributive.

C'est pourquoi je m'attends, malgré les premiers échanges positifs que j'ai eus avec certains de mes homologues, français et allemand notamment, à une négociation dure. Le Fonds monétaire a une compréhension de ce dossier très différente de celle qu'affichent les institutions européennes.

Votre projet de loi est pourtant vivement critiqué à Athènes, et votre majorité est faible. N'est-ce pas un test pour votre gouvernement ?

La réforme est très critiquée par l'opposition, mais je pense que sur certains articles nous pourrions compter sur quelques voix socialistes. Le PASOK est en effet plutôt favorable à la fusion des caisses. Cela va être un test difficile, mais je suis confiant.

Pour le groupe parlementaire de Syriza, je ne crois pas que ce sera un test. C'est une réforme d'inspiration de gauche et nous n'avons pas renié nos convictions. Nous sommes par ailleurs en train de mettre en place l'accès au soins et aux médicaments gratuits pour les chômeurs, et nous avons développé, depuis le printemps, un programme de tickets alimentaires pour les plus démunis.

La loi sur les retraites est par ailleurs nécessaire pour pouvoir passer à l'étape suivante. Nous avons en effet l'intention, dès ce dossier bouclé, d'ouvrir la négociation sur l'allègement de la dette grecque, condition *sine qua non* d'une relance saine. C'est pourquoi nous voulons aller vite. Ce n'est que si l'évaluation de cette réforme par les créanciers est positive que nous pourrions nous lancer dans cette négociation.

Comment voyez-vous le rapport de force à Bruxelles aujourd'hui ? A-t-il évolué depuis cet été ?

Oui, nous faisons le pari que la social-démocratie en Europe se cherche une nouvelle position. On le voit avec le Portugal, où elle ne s'est pas alliée avec la droite mais avec la gauche radicale. À l'exception du SPD en Allemagne, on observe un peu partout que la gauche sociale-démocrate est en train de reconsidérer ses alliances avec les libéraux. Le cas le plus spectaculaire étant celui de Jeremy Corbyn au Royaume-Uni. Il y a un an, nous avions l'ambition de modifier très vite la carte politique de l'Europe. Nous avons compris qu'il fallait être patient. Mais pour la suite, beaucoup va dépendre de nos succès. Si nous échouons, par exemple, à appliquer de façon juste cette réforme des retraites, cela aura des conséquences dans le reste de l'UE.

J'observe toutefois que l'opinion à Bruxelles à notre égard a changé. Nos partenaires ont compris que nous ne voulions pas tricher, ils nous font davantage confiance. Ils ont compris que les gouvernements précédents [*socialistes du PASOK et droite conservatrice de Nouvelle Démocratie, ndlr*] faisaient sans cesse le contraire de ce qu'ils promettaient.

Et puis nous avons changé la méthode : c'est nous qui envoyons les propositions de lois, pas les créanciers ! Le projet de réforme des retraites que nous avons envoyé à Bruxelles fait 170 pages, c'est nous qui l'avons rédigé intégralement. C'est la première fois que cela se passe ainsi.